

ANNEXE I

Liste de pièces à joindre pour le dépôt de dossier de subvention

Pour tous les porteurs

- Document attestant de la détention, par la structure porteuse, du label « **Espace Régional d'Information de Proximité de Nouvelle-Aquitaine** ».
- Déclaration d'absence de conflit d'intérêt.
- Document attestant la capacité du représentant légal.
- Délégation éventuelle de signature.
- Attestation de régularité fiscale et sociale.
- Attestation de non-assujettissement à la TVA le cas échéant.
- RIB non daté.
- Document attestant de l'engagement de chaque financeur (décisions des co-financeurs, convention et lettres d'intention, ...). Ce document pourra être rajouté en cours d'instruction si le porteur ne l'a pas reçu au moment du dépôt.

Pour les associations

- Statuts
- Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture.
- Liste des membres du Conseil d'administration et des structures qu'ils représentent.
- 3 derniers bilans et comptes de résultats (**2021/2022/2023**).
- Délibération approuvant le projet et le plan de financement.

Pour les Etablissements publics

- Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel.

Pour les opérations présentant des dépenses de personnel

- Fiches de postes, lettre de mission du personnel affecté à l'opération. Ces documents doivent être signés par le salarié et le responsable hiérarchique.
- Si personnel affecté à l'opération est déjà employé par la structure (dernier bulletin de salaire).
- Pour chacun, détail du temps de travail consacré à l'opération et part du salaire correspondante (charges sociales et patronales incluses) si non renseigné dans le formulaire de la demande.

Pour les projets multipartenaires ERIP

- Convention de partenariat.
- Annexes : Plan de financement par poste de dépenses et par partenaire et plan de financement global.
- Attestation de régularité fiscale et sociale de chaque partenaire.